

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 31

Artikel: Lettre de la montagne
Autor: Mex, Alphonse
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

son capitaine avait assez d'esprit pour ne point lui tenir rigueur :

— Allez, lui dit-il en riant.

Alors, un loustic de murmurer imperceptiblement : il est content, le capitaine, il n'a pas retrouvé son cheval, mais Ganguillet n'est pas revenu sans « monture ».

* * *

Il s'agissait, une autre fois, d'aménager un cachot dans un local ouvert à tous les vents.

— Les prisonniers vont pouvoir s'échapper, déclare un officier.

Il fait venir un serrurier qui changea la serrure et qui consolida la porte.

— Ils pourront s'enfuir tout de même...

La fenêtre est alors condamnée et protégée par une grille.

— Et par là ?

Il y a, en effet, une autre porte. Il faut la clore aussi bien que possible.

Or, malgré tout, les chances de salut subsistaient dans la place.

Survient un lieutenant qui considère d'un œil moqueur tous ces travaux de fortifications :

— Ce sont des soldats vaudois que vous voulez enfermer là ? dit-il.

— Bien entendu.

— Alors, à quoi bon tant d'histoires ? Supprimez les serrures et les grilles et contentez-vous de placer un simple écriteau sur la porte : « Défense de sortir ».

En voilà un qui devait être psychologue !

La troupe est en marche. Il faut se méfier des buissons et des bois, car l'adversaire est proche. On a chargé les fusils, et tandis que le jour se lève, on chemine en silence. Tout avion doit être considéré comme ennemi. Les moins chauvins se piquent au jeu et fouillent l'horizon. Soudain, un ronflement de moteur, dans les nuages blancs un grand oiseau surgit. C'en est un !

Les soldats se sont couchés des deux côtés de la route, éparpillés au hasard, cependant que l'avion descend rapidement et passe en rasant le sol, au-dessus de leurs têtes.

On se relève un peu troublé : en temps de guerre, hein, tout de même ?

Alors une voix placide s'élève au bout d'un rang, une bonne voix de campagnard sincère.

C'est le fusilier Devenoge qui dit son impression :

— Pouète bête, va !

Et la troupe a repris sa marche à travers bois, plus gai et plus alerte.

Il a fallu cet accent du terroir pour vous ramener tout à coup dans la réalité : il n'y a pas de guerre, il y a seulement des soldats pacifiques, foulant au pied des primevères et des violettes dans le petit jour matinal. *André Marcel.*

A l'épicerie. — Trois gosses entrent.

— Je voudrais pour 20 centimes de jus, dit le premier.

Consciencieusement, l'épicier gravit son échelle double, prend sur le rayon supérieur le carton de Cassano et sert son jeune client, puis remet carton et échelle en place.

— Et toi, que veux-tu ? demande-t-il au second.

— J'en voudrais aussi pour 20 centimes.

— Tu ne pouvais pas me le dire tout de suite ?

Après l'avoir servi, l'épicier, prudemment, s'adresse au troisième :

— Et toi, en veux-tu aussi pour 20 centimes ?

— Non, monsieur.

Remise en place du carton de jus et de l'échelle. Puis :

— Alors, que veux-tu ?

— J'en voudrais que pour dix !

LAUSANNE AU TEMPS JADIS

12 novembre 1703. — Messieurs Bourmaistre, Boursier et Banderets examineront si l'on pourra établir un régiment d'Eschole pour l'instruction des enfants des Rapes (partie de territoire lausannois situé dans le Jorat, Montblésson, Vers-chez-les-Blanc, Châlet-à-Gobet, Montherond) et de la pension que l'on lui pourra donner. (Il n'y en avait donc point avant cette époque).

20 novembre 1703. — A Isaac Huguénin et à

sa fée (femme) attestation de son bon comportement pour le temps qu'ils ont demeuré en cette ville.

6 décembre 1703. — Mandement à Mons. Secretan, fermier de St-Sulpiz de se pourvoir incessamment d'un autre cheval à la place de celui qu'il a fait produire sur Montbenon qui ne fut trouvé bon, de même à Mons. Réal. (Il y avait eu une revue des chevaux bons pour les dragons et les caissons).

Déffense à tous hostes, cabaretiers et traitteurs d'acheter aucun cochon ladre à peine de cinquante florins de bamp. Déffense à aucun marchand de vendre du cochon qui ne soit sein (sain) et non ladre ny taré à peine d'être obligé de le reprendre.

13 décembre 1703. — Aux gouverneurs de Cugy les six quarterons de messel qu'on leur donnait autrefois pour l'entretien de leurs pauvres à condition qu'ils ne les laissent pas aller mendier. (La mendicité était une plaie de l'époque).

Mr. le procureur fiscal fera visiter Françoise D. par une sage-femme pour scavoir si elle est en état d'être appliquée à la torture, auquel on la fera soulever à la simple corde pour l'obliger à dire à qui est l'enfant qu'elle a fait et les autres crimes qu'elle a commis.

3 janvier 1704. — Le Sr Guye hoste de l'Ours, mettra deux chandelles allumées dans des lanternes devant la maison toutes les nuits qu'il y aura des chariots.

Messieurs Juges et commis iront à l'Evesché interroger Elisabeth Rietz de Dalliens et Françoise Delisle et les feront appliquer à la simple corde pour les obliger à confesser leurs crimes.

Monsieur le cons. André De Saussure ira présenter du vin d'honneur à Mons. le Duc de Vandôme qui doit passer icy dans quelques jours.

9 janvier 1704. — On ordonne la pierre de vingt livres pour Elisabeth Rietz et Fse Delisle.

11 janvier 1704. — On appliquera la pierre de 50 livres à El. R. Fse D.

12 janvier 1704. — Fse D. ayant confessé ses crimes, elle est condamnée à être fustigée jusqu'au sang et à être marquée au fer à l'épaule et bannie (pour profession non avouée).

15 janvier 1704. — La fée de Liardet est condamnée à dix florins pour avoir retiré (logé) sans permission la fée d'Abraham Guigniet.

5 février 1704. — Jean Amaudruz du Mont ayant proféré des paroles de mespris contre cette magistrature et contre d'autres personnes estant yvre est condamné à vingt heures de prison à pain et eau et vingt-cinq florins d'amende.

On confirme le traité fait en Chambre des Banderets pour la pension du Régent pour l'instruction des enfants des Râpes qui porte qu'on luy donnera annuellement un sac de froment, un sac de messel et un escu blanc d'argent, le tout payable par les quatre quartiers, le 1er quartier à pasques prochain, le second à la Saint-Jean, le 3e à la St-Michel et le dernier à Noël.

7 février 1704. — Mons. le procureur des pauvres fera conduire à la Discipline la fille de Bron qui fait la possédée et la fera bien étriller (sic) jusqu'à ce que les démons soyent dehors.

14 février 1704. — Anthoine Cherin toléré en cette ville jusques au mois de may pour prendre les darbons.

LE RETOUR DE LA POITRINE

J'AI lu vingt courriers de mode, et je puis vous annoncer une grande nouvelle : on va de nouveau, porter les seins ! Après vingt ans de domination, la poupée à Jeanneton qui n'avait ni ceci, ni cela, est honteusement déchue de ses droits. Finies les jambes minces, les silhouettes filiformes, les poitrines plates ! Nous allons revoir les Grâces plantureuses, que Napoléon Ier aimait tant ! Salut à la Vénus bien nourrie, prometteuse de postérités ! Désormais nos femmes ne s'assoieront plus sur des hypothèses. Au lieu de se faire maigrir, elles chercheront l'embonpoint ; ainsi en ont décidé les couturiers, et les médecins encouragent cette révolution. Il

va falloir transformer toute l'esthétique de la femme, et ce n'est pas un petit travail. Mais que voulez-vous ? Les créatures étiques, plates, ne sont plus de saison ! Hier, nos élégantes suivaient un régime sévère pour se faire maigrir, et ce régime restera comme un monument d'absurdité. Maintenant ces dames pourront manger à leur faim, boire du vin, dévorer des tartines ; elles seront grasses à souhait et ressembleront à ces splendides créatures dont la Renaissance a fixé l'effigie. Ce fut la belle époque du corps féminin ; aux XVIIe et au XVIIIe siècles, la femme présentait des réalités encore appréciables. Il fallut le Romantisme pour créer la Muse éthique des passions enfiévrées. Depuis vingt ans, l'androgynie plate s'était installée ; que vont devenir les malheureuses qui s'étaient astreintes à refuser toute nourriture pour « garder leur ligne » ? Nous allons revoir de belles personnes saines, qui n'auront pas honte de leur poitrine, qui ne rougiront plus de leurs muscles ni de leur teint cuivré au soleil ; je n'ose admettre que ce soit un retour au bon sens, à la vérité, ce serait trop beau !



LETTRE DE LA MONTAGNE

J'AI retrouvé mes bouquetins du val de Bagnes. Sur les roches grises brûlées par le soleil, parmi les touffes d'herbe fine, ils vagabondent en liberté et les flancs abrupts du Mont Pleureur servent de cadre à leurs ébats. La cascade du Giétroz et la Dranse rageuse leur font un concert sans fin. Une ceinture de glaciers étincelants borne leur horizon. Maîtres de l'Alpe sublime, ils ont oublié les parcs de leur enfance, prisons dorées du monde civilisé ; ils sont retournés à la nature. Le printemps, nous dit-on, les vit descendre dans les parages de Lourtier où il contèrent fleurette aux chèvres de la « bergerie ». Prouesses d'internés dont on reparlera plus tard !

Pour l'instant, la station de Fionnay retient notre attention. Sur les blocs parsemés de son petit lac, au pied des sapins verts et des rochers nus, une cinquantaine de jeunes gens exposent leurs corps bruns par le hâle de la montagne. De temps en temps, l'un d'eux plonge et nage jusqu'au rocher le plus proche. D'autres chantent des airs populaires de la Suisse allemande. Ce sont des étudiants en séjour au « mayen » de Bonathesse. Avec l'appui du gouvernement valetan, ces garçons se livrent à des travaux d'aménagement et de mise en culture de terrains sous la direction technique du Service fédéral des améliorations foncières. Ils sont logés dans les « raccards » et de charmantes étudiantes assument les soins du ménage et du service intérieur. Vacances universitaires où l'on joint l'utile à l'agréable !

Sur un radeau rustique, des gosses à moitié nus piaillent et jubilent. Moi, je songe à la Dame du Lac, à Montreux-Plage, aux eaux tièdes du Léman...

Le lac de Fionnay est formé par la chute du torrent de la Rosa blanche. Pour en augmenter le volume, on y conduit, par un canal, l'eau de la rivière. Le limon des glaciers met des taches claires dans le bleu.

Et là-haut, sous le nid d'aigle qui domine le vallon romantique, le vieux chamois de l'an dernier montre son manteau brun à demi caché par les touffes d'herbe et les rugosités du sol. Philosophe égoïste et misanthrope, il est le souverain de cette terre ingrate et il se rit des appétits humains.

Les gens de la contrée fauchent le foin. Les mulets têtus et les chèvres folâtres sont de nouveau partie intégrante du paysage. Le soir, devant les portes des chalets, l'on devise.

Hier, comme je me reposais sur le seuil, mon voisin Thémistocle — découvrez-vous, je vous prie devant la tradition classique qui refleurit, — mon illustre vis-à-vis Thémistocle s'est efforcé de me divertir et il y a réussi.

— Voyez ce vieux domestique qui passe, me fit-il remarquer, en désignant un paysan barbu à la démarche lourde qui s'en retournait à la maison, portant sa faux sur l'épaule.

— C'est, continua l'aimable conteur, un des anciens « valets » du pays ; un peu simple, mais brave et laborieux ! Il a acquis, autrefois, une sorte de célébrité ; on l'appelait « le domestique nourri et habillé » ; je vais vous dire pourquoi. Alors qu'il était âgé de seize ans à peine, il s'était présenté chez un propriétaire de Sembrancher qui demandait, par la voie du journal, « un jeune ouvrier agricole à petit gage, mais nourri et habillé ». On l'engagea. Or, le lendemain matin, le patron surpris de trouver son employé au lit à l'heure où l'on vaque aux premiers travaux du jour, lui en fit l'observation. Et savez-vous ce que répondit notre naïf personnage ?

— J'attends, dit-il, d'être nourri et habillé, comme le porte le contrat.

Cette plaisante réponse valut à son auteur la notoriété un peu spéciale qu'il a conservée toute sa vie. *Alphonse Mex.*

ECHO AMUSANT

ALINO se rencontre fréquemment au café avec Boiro. Dès qu'ils sont en tête-à-tête, ces deux sympathiques compères se racontent ce qu'ils ont vu dans le cours de leur aventureuse existence et le public les écoute, non sans soupçonner que, parfois, ils doivent exagérer un peu.

— J'ai connu, dit un jour Boiro, un écho qui répétait plus de cent fois le cri qu'on venait de pousser.

— Ce n'est rien, fit Calino, j'en ai connu un qui me rendait de grands services : j'habitais les environs de Lille et j'avais un ami à Marseille ; quand je voulais aller voir mon ami, je criais à l'écho : « Eh ! camarade, prépare la bouillabaisse, j'arriverai demain ! » L'écho transmettait mon cri de montagne en montagne, lui faisait traverser les plaines, suivre le Rhône et l'amenait aux oreilles de mon ami. Quand je débarquais à Marseille, mon couvert était mis et la bouillabaisse était prête.

— J'ai connu un autre écho, reprit Boiro, qui faisait encore plus fort : quand on lui criait : Hé ! oh ! il répondait : Ho ! hé ! et si on le questionnait : Ça va bien ? il répondait : Pas mal, et toi ?

Boiro, une autre fois, venait de raconter l'exploit d'un nageur qui, à Oran, piquant une tête à l'avant d'un paquebot de la Compagnie Freycinet, était arrivé à Marseille avant le paquebot.

— Tu l'as vu, de tes yeux vu, fit Calino.

— Je l'ai vu, de mes yeux vu, tu peux me croire.

— Tu le jurerais ?

— Je le jure sur la tête de tous ces messieurs et dames qui nous écoutent.

— Eh bien ! retorque le malin Calino, je suis heureux de ton affirmation, je suis heureux que tu aies été témoin de cet exploit : le nageur c'était moi.

Deux mauvaises langues. — Vous êtes bien vaine de votre beauté !... Croyez-moi, la beauté passe !
— Oui, mais la laideur reste !



SOUVENIRS DE VALENTIN

Le berger Michel.

Quand nous avions récolté les regains, nous faisons manger aux vaches la dernière herbe dans les prés. On les mettait au pâturage vers le

mois d'octobre. Je me souviens du jour où je les vis sortir pour la première fois, conduites par le petit Michel, qui me paraissait un bien grand personnage.

Il est vrai qu'il avait la tête de plus que moi et qu'il faisait claquer son fouet à merveille.

Combien je le trouvais heureux de se promener tout le jour dans la prairie ? J'obtenais quelquefois la permission de lui faire de longues visites. Michel fut mon premier camarade ; avec lui, les idylles commencèrent.

Elles ne ressemblaient guère à celles de Virgile et de Gessner ; c'étaient moins encore les pastorales de Fontenelle ; mais pour être simples et vraies, elles n'en avaient que plus de charmes.

Michel savait parler à l'écho, et l'écho lui répondait. Se faisait-il des idées merveilleuses sur ce causeur infatigable, ou voulait-il s'amuser de ma crédulité, je ne sais trop ; quoiqu'il en soit, il me contait là-dessus une histoire singulière.

La bavarde Jeannette avait mille bonnes qualités ; elle aurait pu vivre heureuse et contentée dans un bon service ; car personne au village ne savait mieux cuire une soupe, traire les vaches, laver le linge ; cultiver un jardin, filer. Mais si ses maîtres lui faisaient la moindre observation, elle répondait toujours ; avec elle, on n'avait jamais le dernier mot.

Cela finissait par fâcher le monde ; elle ne pouvait tenir dans aucune place ; enfin sa réputation de raisonneuse et de bavarde s'établit si bien, qu'on ne voulut plus d'elle nulle part.

Alors elle dit : « Puisque les gens ne veulent plus de moi, je n'en veux plus moi-même ». Avec le petit argent qu'elle avait gagné jusque là, et quelques écus qu'elle hérita de sa mère, elle s'acheta une pauvre maisonnette au coin du bois et un peu de terre alentour. La route était voisine de la maison, et les gens ne manquaient pas en passant de crier : « Bonjour, Jeannette ! » Sur quoi elle ne tardait pas non plus à répéter d'un ton moqueur « Bonjour, Jeannette ».

Un jour cependant, la salutation resta sans réponse ; le passant, surpris de ce silence, s'approcha de la maison : elle était ouverte ; le chat miaulait sur la fenêtre, la chèvre bêlait à l'étable, mais point de Jeannette. On ne sut jamais ce qu'elle était devenue.

— Ce qu'elle est devenue ? dit un jour le vieux Rodolphe, le plus vieux du village (il avait près de cent ans) ; je vous le dirai, moi ; elle est enchantée, elle demeure dans les bois, dans les vallées, dans les rochers, partout !... C'est elle qui vous répond, si vous appelez quand il n'y a personne.

Après ce récit, que Michel m'avait fait dans son patois rustique, je soupirai en pensant à cette pauvre Jeanne, et à la peine qu'elle devait prendre pour se transporter sans cesse où elle était appelée et répondre sur-le-champ. Je ne manquai pas de vérifier sa ponctualité en criant de toutes mes forces : « Bonjour Jeannette ! » Et, voyez-vous ! elle répliqua aussitôt : « Bonjour Jeannette ! » Alors je ne doutai plus que Michel n'eût dit la vérité.

Il avait bien des talents, le berger Michel. D'abord, il chantait merveilleusement. Je m'extasiais à l'entendre. Il poussait sa voix en fausset et débitait des tyroliennes surprenantes. C'est alors que Jeannette avait de l'occupation.

Un jour qu'il chantait ainsi, une voiture s'arrêta sur la route ; c'était au moins à trois cents pas de la place où nous nous trouvions. Les voyageurs montrent leurs têtes, ils écoutent le petit berger. Michel déploya tous ses moyens ; il me semblait, à ce moment, que sa voix devait retentir du lac à la montagne et remplir toute la vallée.

Au bout de quelques moments, un des voyageurs quitta la voiture et s'avança vers nous. Plus il approchait, plus la voix de Michel diminuait ; elle expira quand l'inconnu fut à vingt pas de nous.

— Ne te gêne pas, mon ami ; je m'approchais pour t'entendre mieux.

— Vous m'avez serré le sifflet, dit brusque-

ment le chanteur.

- Tu gardes les vaches ?
- Pour vous servir.
- Voudrais-tu changer de métier ?
- Et quoi faire ?
- Chanter.
- Chanter pour vivre ! Comme le vieux Jean-Marc à la foire ? Oh ! que non !
- Tu gagnerais par jour plus d'argent qu'ici d'une année.

— Ça ne me regarde pas ; demandez à ma mère. Il donna le nom de sa mère et indiqua sa demeure ; mais comme il me l'a dit plus tard en me répétant les détails qui précèdent, sa mère ne trouva pas bon qu'il se fit chanteur de théâtre, et, lui-même, il ne paraissait pas regretter cette occasion de fortune.

(A suivre). *Jean-Jacques Porchat.*

Les jeunes filles modernes. — Je ne voudrais pas être fiancée durant une éternité, dit Mlle Z. à une de ses amies.

— Moi non plus... Plutôt souvent que longtemps.

Regret tardif. — Le juge : Comment avez-vous pu jeter ce verre de vin à la tête de votre femme ?

L'accusé : Oh ! c'est vrai, j'aurais au moins dû le vider !

N'IMPORTE QUOI
concernant
la
MUSIQUE
et le **THEATRE,**
vous l'obtiendrez rapidement
chez
FOETISCH
FRÈRES
S. A. Maison fondée en 1804
La plus importante Maison de Musique
de la Suisse romande

Pour la rédaction :
J. Bron, édit.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

DEMANDEZ PARTOUT
ORANGEADE CITRONADE CITRON **GIRARD**
PRODUITS SUISSES ET INIMITABLES

HERNIEUX
Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :
W. Margot & Cie
BANDAGISTES
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

AGENCE IMMOBILIÈRE
VENTES ACHATS
Louis GENEUX, Régisseur, **Lausanne**
Fleurettes — Villa Fontenay — Case 10782

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT
Lausanne, rue Centrale 4
CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %
Dépôt en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

Demandez un
Centherbes Crespi
l'apéritif par excellence.